

# COMMUNE DE CEYZERIEU

Conseil municipal en date du 02 Novembre 2018

## Procès-Verbal

**Présents** : MM. Reuter Bernard, L'Herbette Christine, Jambon-Scheffer Ariane, Rey Jean-Marc, Faure Thierry, M. NANTERME Bernard Pierre

**Absents** : Keller Myriam et Brochet Pierre

**Secrétaire** : Rey Jean-Marc est nommé secrétaire de séance.

### **Ordre du jour** :

#### **ORDRE DU JOUR :**

- 0- Vote remplacement du 2eme adjoint
- 1- Arrêté Préfectoral modificatif des élections
- 2- Remplacement Secrétaire mairie-poste pour fin décembre
- 3- Décision modificative pour alimenter le budget du CCAS
- 4- PLU
- 5- Etude travaux eaux pluviales et assainissement
- 6- Projet changement compteurs d'eau ITRON
- 7- Plan communal de sauvegarde
- 8- Projet Orange couverture mobile
- 9- Cérémonie du 11 Novembre
- 10- Repas de Noël des aînés
- 11- DIA
- 12- courriers
- 13- Questions diverses

Une minute de silence demandée par le Maire est observée à la mémoire de Catherine Desbuissons, membre du conseil municipal défunte le 22/10/2018.

#### **0. Vote remplacement du 2eme adjoint**

Pour que la démission en date du 12/10/2018 de Myriam Keller du poste de premier adjoint soit acceptée, il est nécessaire de nommer un deuxième adjoint, poste occupé auparavant par Mr Bouchot qui s'est retiré du conseil municipal. Bernard Nanterme est élu à l'unanimité et accepte le poste jusqu'aux élections partielles. Ce dernier précise qu'il été appelé par le Maire et afin d'assurer « l'intérim ».

#### **• Arrêté Préfectoral modificatif des élections.**

Monsieur le Maire lit à l'assemblée l'arrêté modificatif du 23/10/2018 émanant de la sous-préfecture suite au décès de Catherine Desbuissons.



PRÉFET DE L'AIN

SOUS-PRÉFECTURE DE BELLEY  
Election municipale partielle complémentaire

Arrêté modificatif portant convocation des électeurs  
de la commune de CEYZERIEU  
La sous-préfète de Belley

VU le code électoral et notamment ses articles L.225 à L. 259 ;

VU l'arrêté préfectoral du 15 juin 2018 donnant délégation à Mme Pascale PRÉVEIRAULT, sous-préfète de Belley ;

VU l'arrêté de la sous-préfète de Belley en date du 20 septembre 2018 concernant l'organisation de l'élection municipale partielle complémentaire dans la commune de Ceyzérieu le 25 novembre 2018 et, en cas de second tour, le 02 décembre 2018 ;

VU le décès de Madame Catherine DESBUISSONS le 21 octobre 2018 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier l'arrêté de la sous-préfète de Belley ci-dessus mentionné pour ce qui concerne le nombre de conseillers à élire ;

ARRETE -

Article 1: L'arrêté du 20 septembre 2018 est modifié comme suit :

Article 1 : Les électeurs de la commune de Ceyzérieu sont convoqués le dimanche 25 novembre 2018 à l'effet d'élire 7 conseillers municipaux. Le maire fera les publications nécessaires pour convoquer les électeurs.

Article 2 : le reste de l'arrêté reste sans changement.

Article 3 : Le maire de la commune de Ceyzérieu est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché par ses soins dès réception.

Fait à Belley, le 23 octobre 2018,

La sous-préfète de Belley,

  
Pascale PRÉVEIRAULT

- **Remplacement Secrétaire mairie-poste pour fin décembre.**

Monsieur le Maire rappelle l'obligation de recruter une secrétaire pour fin décembre (date de fin de contrat de Claire Grâce).

Lucie Roche qui a déjà occupé ce poste pour la municipalité a été retenue pour le poste et devrait débiter le 12 novembre.

- **Décision modificative pour alimenter le budget du CCAS.**

Monsieur le Maire expose la nécessité de transférer 2000€ du budget général vers le budget du CCAS dans le cadre d'aide aux familles.

– **Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité**

Décide de transférer 2000€ du budget général vers le budget du CCAS.

- **PLU.**

Monsieur le Maire rappelle qu'une première réunion a eu lieu le 12/10/2018 avec Mr Jolivet de l'agence01.

Une prochaine réunion aura lieu le 14/12/2018 avec un conseil municipal complété par les élections partielles.

Les dates et heures ont été décidées par les personnes présentes en réunion.

- **Etude travaux eaux pluviales et assainissement.**

Monsieur le Maire revient sur la réunion du 22/12/2018 où tous les intervenants concernés étaient présents :

**Maîtrise d'œuvre Réseaux - Ceyzerieu**

**Réunion n°1 du 22 octobre 2018 - Réunion de Démarrage AVP**

Organisme	Représentants	Fonction	Courriel	Téléphone	Présent	Excusé	Diffusion	Convocation Prochaine réunion
Mairie de Ceyzerieu	Bernard Reuter	Maire		04 79 87 90 11 05 09 59 01 13	X		X	X
	Christine L'herbette	Conseiller	<a href="mailto:lherbette.ceyzerieu@gmail.com">lherbette.ceyzerieu@gmail.com</a>	04 79 42 14 98	X		X	X
Conseil Départemental	François Guillaume	Responsable SATESEF	<a href="mailto:francois.willaume@ain.fr">francois.willaume@ain.fr</a>	04 37 62 18 08		X	X	X
	Benjamin Bulle	Responsable Subventions	<a href="mailto:benjamin.bulle@ain.fr">benjamin.bulle@ain.fr</a>	04 74 24 48 29	X		X	X
Agence routière Bugy Sud	Jean Giriel	Chargé de projet		04 79 42 28 16	X		X	X
Agence de l'eau	Marjorie Clerc	Chargé d'intervention	<a href="mailto:marjorie.clerc@eauvrmc.fr">marjorie.clerc@eauvrmc.fr</a>	04 72 76 19 00		X	X	X
CC Bugy Sud	Vincent Molinier	Chargé de missions	<a href="mailto:v.molinier@cchugy.com">v.molinier@cchugy.com</a>	04 79 81 41 05 06 71 76 33 01		X	X	X
	Pauline Godet	Vice Présidente Eau et assainissement				X	X	X
	Xavier Vincent	Vice-Président Délégation Environnement	<a href="mailto:xavier.vincent@orange.fr">xavier.vincent@orange.fr</a>			X	X	X
DDT 01/SPGE/Unité assainissement	Jérôme Malamèneide	Inspecteur de l'environnement	<a href="mailto:jerome.malameneide@ain.gouv.fr">jerome.malameneide@ain.gouv.fr</a>	04 74 45 63 65	X		X	X
	Laurence Drano	Responsable de Cellule	<a href="mailto:laurence.drano@ain.gouv.fr">laurence.drano@ain.gouv.fr</a>	04 74 50 67 13		X	X	X
SODEVAL	Jean Noël Gaud		<a href="mailto:sodeval@sodeval.com">sodeval@sodeval.com</a>	04 79 81 73 05 05 85 62 42 80		X	X	X
	Mathieu Gaud					X	X	X
Profilis Etudes	Eric Souliaert	Chargé d'affaires	<a href="mailto:eric.souliaert@profilsetudes.fr">eric.souliaert@profilsetudes.fr</a>	04 37 92 09 43 06 15 75 49 75	X		X	X
EPTAU	Jean Jacques D'Hurlaborde	Métriologie	<a href="mailto:dhurlaborde@epteau.com">dhurlaborde@epteau.com</a>	06 07 36 39 61	X		X	X
	Cécile Sublime		<a href="mailto:sublime@epteau.com">sublime@epteau.com</a>			X	X	X
Agence départementale d'ingénierie de l'Ain	Franck Perrin	Chargé du Suivi chantier	<a href="mailto:Franck.perrin@agence01.fr">Franck.perrin@agence01.fr</a>	04 74 55 49 04 06 63 94 99 77	X		X	X

**Prochaine réunion fin AVP : dates à définir en fonction des résultats études préalables**

## I. Administratif

Date de notification du marché : 22/10/2018

Notification valant OS AVP

Délai de réalisation AVP : 14 semaines

### Sous traitance :

Pas de sous-traitant déclaré actuellement.

## II. Suivi financier

Avant-Projet et étude de 2 scénarios 6 400,00 €

Modélisation et dimensionnement du réseau d'eaux pluviales 5 700,00 €

Levé Topo 3 750,00 €

Dossier de demande de subvention 650,00 €

Enquêtes de branchement et tests colorants Unité 80 10 000,00 €

Contrôle de branchement et tests colorants Unité 2 150,00 €

Mesures de débit transitant sur le réseau Unité 6 4 830,00 €

## III. Suivi documents administratifs

	Responsable	Statut
• Notification et copie Marché (AE)	Ceyzerieu	Fait
• Courrier enquêtes	Proffils Etudes	A Faire
•		

Monsieur le Maire lit à l'assemblée le résumé et rappelle le montant total des études qui s'élève à 54000€.

### IV. Résumé réunion

L'AVP démarre ce jour.

Une présentation est faite sur la genèse du projet : SDA réalisé par G2C en 2017. Scénarios repris par l'agence départementale pour définir un programme de maîtrise d'œuvre.

Il est rappelé que la commune possède des systèmes de traitement non conformes et qu'elle doit se mettre en conformité avec la réglementation. Ce travail passe par un effort important à réaliser sur les réseaux. Le débit d'eaux actuel transporté les réseaux n'est financièrement pas traitable.

Présentation des secteurs à enjeux (voir CCTP).

Le bureau va repasser sur tous les secteurs du programme de travaux du diagnostic réseaux afin de pouvoir appréhender les contraintes spécifiques. Les DT seront faites par le bureau d'études.

Le bureau d'études réalisera les investigations préalables permettant de définir les scénarios étudiés en AVP : Enquêtes et contrôle de branchement, levé topo, Mesures réseaux. Le bureau d'études étudiera au moins deux scénarios pour sortir les EP et ECPP du Bourg de Ceyzerieu afin de rendre les débits d'EU (temps secs et temps de pluie) traitable par un procédé de station d'épuration type filtre planté de roseaux possédant une grande tolérance aux eaux parasites.

Les reconnaissances réseaux pour implantation des points et compréhension des enjeux se fera si possible en période favorable pour l'observation des ECPP et EP pour une meilleure compréhension des enjeux. Les mesures sont prévues en nappe haute et période pluvieuse. Le démarrage sera validé avec l'agence départementale à partir des données locales accessibles.

Compte rendu n°1 de la réunion du 22 octobre 2018

23

Le bureau d'études rédigera les courriers aux propriétaires pour les enquêtes de branchement (détermination des points de sorties d'eaux pluviales et eaux usées et profondeur) et la commune procédera à l'envoi pour avoir le plus de retours possibles.

2 contrôles de branchement doivent être réalisés (route de Culoz sur les branchements présentant des entrées importantes d'ECPP (CF ITV et SDA).

Le levé topo sera fait en même temps que les enquêtes. Il sera transmis à la commune en format DWG.

La consultation d'un prestataire pour la réalisation du diagnostic HAP et amiante sera à réaliser courant AVP si besoin en fonction des doutes sur la présence d'amiante sur les réseaux et HAP sur les routes. Le bureau d'études se charge de la rédaction du CDC et de l'analyse des candidatures (mission ACT). Idem Géotechnique et ITV.

Le dossier de demande de subventions devra comporter l'étude de l'impact du prix de l'eau et les économies en termes d'ECPP et de surface active relatives au fonctionnement et à l'investissement de la future STEP. Ce dossier sera à transmettre avant le 15 septembre 2018. Les travaux sont prévus fin août 2019. Prévoir une autorisation de démarrage anticipée.

Les délais importants à respecter : mesures réseaux hiver 2018. AVP rendu courant janvier/février. PRO mars/avril 2018. Consultation Mai/Juin 2019. Démarrage des travaux fin août 2019 en fonction des transports scolaires et festival théâtre de rue.

L'agence départementale a donné ce jour les caméras/plan de récolement/SDA.

La commune regarde si elle possède le plan de récolement de l'unitaire dans la grande rue.

- **Projet changement compteurs d'eau ITRON.**

Monsieur le Maire expose les avantages des nouveaux compteurs : Plus précis que les compteurs mécaniques, plus de relevé des consommations sur les compteurs et de saisie informatique. Gain de temps, détection des fuites plus rapides et plus précises.

Les travaux engagés seront échelonnés sur trois ans.

Un devis fourni par la société Sodeval pour remplacement de 220 pièces s'élève à 17600€ HT pour la fourniture des 220 compteurs Flodis DN15(3/4) et à 6600€ HT pour leur installation. La pose pourra être faite par les employés communaux.

Ces travaux seront remis à l'ordre du jour lorsque le conseil municipal sera complété par les élections partielles.

- **Plan communal de sauvegarde.**

Monsieur le Maire informe l'assemblée quant à l'obligation de création de ce plan qui sert à répertorier les risques potentiels que l'on peut rencontrer sur la commune, les moyens d'y pallier, les organismes, entreprises ou intervenants concernés.

Le renvoi du plan de sauvegarde devra se faire après les élections et avant fin décembre. Monsieur le Maire lit à l'assemblée le courrier parvenu de la sous-préfecture.

- **Projet Orange couverture mobile.**

L'opérateur Orange souhaite installer une antenne relais sur la parcelle cadastrée C578 appartenant à Mr Paul Morel, la commune est consultée pour le choix de la couleur du pylône.

- **Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité retient la couleur verte.**

- **Cérémonie du 11 Novembre.**

Monsieur le Maire confirme l'horaire de début de la commémoration du centenaire de l'armistice à 11H00 comme les autres années.

- **Repas de Noël des aînés.**

Une date est à convenir et le choix de la formule restaurant ou salle des fêtes avec traiteur est à décider. Peu de personnes consultées ont donné leur avis concernant le choix de la formule. Nous avons eu 17 réponses pour 100 repas.

Restaurant	Salle des fêtes
7	10

Au final, le repas aura lieu durant le premier trimestre 2019 au lieu de fin 2018.

La date et la formule seront choisies à la suite des élections partielles.

B. Nanterme souhaite que le conseil municipal jeunes soit consulté lors de la prise de décisions.

- **Déclaration d'intention d'aliéner.**

Les parcelles cadastrées D1331 et D1332 à Barbillieu sont à l'ordre du jour.

- **Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité ne souhaite pas préempter ce bien immobilier.**

- **Courriers.**

- Remerciements de la part de la famille Desbuissons aux élus.
- Mme la sénatrice suite aux condoléances de Catherine Desbuissons.
- Mme la sous-préfète suite aux condoléances de Catherine Desbuissons.
- Démission de Myriam Keller de son poste de premier adjoint le 12/10/2018.
- Pierre Brochet suite à incompatibilité de l'horaire de la réunion PLU avec son planning.
- CAF actualisation des données d'activité 2018.

**Devis.**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal deux devis concernant l'achat d'une remorque de PTAC 750kg, l'une de marque BRE à 1850€ TTC + 130€ de frais d'immatriculation, l'autre proposé par la société Bouvier à 1788€ TTC + 150€ de frais d'immatriculation.

- **Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité**

Retient la proposition de l'entreprise BRE pour 1850€ TTC + 130€ TTC de qualité supérieure.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un devis du jour de réfection des deux éclairages de la façade de l'église côté entrée : 1418,40€ TTC (Société Rapid'elec à Avrissieu).

- **Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité**

Accepte la rénovation de ces eux éclairages pour 1418,40€ TTC.

- **Questions diverses.**

Mr le Maire signale qu'il n'a pas été convié à l'assemblée générale de l'association Les arroseurs.

Ariane Jambon-Scheffer demande comment seront organisées les élections partielles. Les membres du conseil seront répartis sur deux plages horaires : 8H00/13H00 et 13H00/18H00.

Jean-Marc Rey demande à Mr le Maire plus d'explications quant à la démission de Myriam Keller. Monsieur le Maire a répondu qu'il n'a pas eu d'autres informations que le courrier qui lui a appris sa démission au même titre que les autres destinataires.

**Le Maire, Bernard REUTER**

*(Handwritten signatures and initials)*  
KELLER  
REY  
A. Jambon Scheffer  
5

